

La formation de base

La Loi de 2021 sur les bibliothèques et le développement de la lecture publique précise que les agents travaillant dans les bibliothèques présentent des qualifications professionnelles nécessaires à l'exercice des missions et que les bibliothèques départementales contribuent à les former.

La formation de base proposée par la Médiathèque départementale vise à améliorer et harmoniser les pratiques du métier dans les bibliothèques du territoire.

Cette formation est fortement conseillée à tous les nouveaux arrivants dans le réseau et obligatoire pour la signature de la convention.

Outre son contenu bibliothéconomique, elle permet une présentation des services et des équipes de la MD65.

Objectif général

Appréhender les missions, le fonctionnement d'une bibliothèque aujourd'hui et les services proposés par la MD65.

Programme et organisation

Cette formation s'articule en deux temps :

- 3 x 1 jour (présence obligatoire les 3 jours) à la Médiathèque départementale :
 - Accueil des nouveaux partenaires
 - Circuit du livre
 - Animations et action culturelle

Les modules sont conçus pour être interactifs, mêlant apports théoriques et pratiques et privilégiant les échanges entre stagiaires.

La formation de base

- 5 thématiques de formations obligatoires dispensées sur place par les BRT :
 - Liens entre les partenaires et la MD
 - Informatique : logiciel Orphée
 - Informatique : Hapybiblio et Mamediathequenumerique65
 - Le projet de bibliothèque
 - Traitement des documents : classement et catalogage

Ces formations sont à convenir avec vos BRT et à réaliser dans l'année qui suit les 3 jours de formation obligatoires à la MD.

2 sessions

- 1er semestre
- 2ème semestre

Durée

- 3x1 jour à la MD65
- 5x1 jour sur place

Lieux

- MD65 et bibliothèques du réseau

Intervenants

- l'équipe de la MD65

Inscrivez-vous !